

INFO SANTÉ

Parce que nous sommes bien plus qu'une complémentaire santé

Quand on pense complémentaire santé, on ne pense souvent qu'aux remboursements. Avec Malakoff Humanis, votre contrat santé vous rembourse mais il vous fait aussi bénéficier de services pratiques et utiles au quotidien. Ainsi, nous vous protégeons toujours mieux avec des garanties adaptées qui intègrent les évolutions réglementaires du « 100 % santé », des aides personnalisées dans le cadre de notre accompagnement social et de nouveaux services dont les réseaux Kalixia pour prendre soin de votre santé et rendre vos démarches plus faciles. **On vous dit tout !**



Service Kalixia
à partir de janvier 2020

J'ai des problèmes de vue, comment maîtriser mes dépenses ?

- 1** Depuis votre Espace Client, choisissez votre opticien parmi les opticiens partenaires de votre nouveau réseau Kalixia optique et bénéficiez d'équipements de qualité au meilleur coût.
- 2** Informez-vous sur le coût des équipements grâce au Devis conseil express et recevez instantanément par SMS le montant éventuel à votre charge, en présentant votre carte de tiers payant.
- 3** Évitez l'avance de frais⁽¹⁾ et simplifiez vos démarches grâce à votre carte de tiers payant, acceptée chez tous les opticiens.
- 4** Suivez vos remboursements.

Avec la réforme du « 100 % santé », qu'est-ce qui change en optique⁽²⁾ ?

Dès le 1^{er} janvier 2020, lorsque vous vous rendez chez votre opticien, vous pourrez choisir :

- 1-** Des équipements de votre choix remboursés à hauteur de votre contrat. Pas de changement, si ce n'est que les remboursements sur les montures seront désormais plafonnés à 100 €⁽³⁾ maximum.
- 2-** Un équipement « 100 % santé », une monture limitée à 30 euros et des verres prédéfinis, intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie et Malakoff Humanis.

Avec la possibilité de combiner une monture de votre choix et des verres « 100 % santé » ou inversement.

(1) À hauteur des garanties souscrites.

(2) Pour tous les contrats responsables.

(3) Un nouveau plafond imposé par la réglementation.

(4) Valeur indicative observée en moyenne sur la base des remboursements effectués par Malakoff Humanis à équipement équivalent.

LE PLUS MALAKOFF HUMANIS

Dès le 1^{er} janvier, nous mettons à votre disposition Kalixia, la 1^{ère} plateforme de réseaux de soins de France pour vous permettre d'accéder à des offres de plus grande qualité et le plus souvent sans aucun reste à payer (plus de 100 € d'économie en moyenne⁽⁴⁾).

Le réseau Kalixia optique permet ainsi à 3 assurés sur 4 de choisir un équipement comprenant une monture de marque et des verres de haute technicité sans aucun reste à payer.





Je dois être hospitalisé, comment être accompagné ?

- 1 Depuis votre Espace Client, **informez-vous sur les établissements hospitaliers** avec ComparHospit et accédez aux indicateurs de qualité et avis de patients sur l'ensemble des hôpitaux et cliniques.
- 2 **Renseignez-vous sur le coût des soins** avec notre service **Devis** et obtenez une estimation du montant pris en charge pour vos frais d'hébergement et honoraires médicaux.
- 3 **Engagez vos frais médicaux** avec votre **carte de tiers payant** pour éviter l'avance de frais ⁽¹⁾. En cas de dépassements d'honoraires, adressez votre facture scannée ou photographiée.
- 4 **Suivez vos remboursements.**



J'ai besoin de soins dentaires, comment bien me soigner ?

- 1 Depuis votre Espace Client, **choisissez votre chirurgien-dentiste** parmi les 3 400 chirurgiens-dentistes partenaires de votre nouveau réseau **Kalixia dentaire** et bénéficiez de soins de qualité à honoraires négociés.
- 2 **Dans le réseau Kalixia, informez-vous sur le coût des soins** et grâce au **Devis conseil express**, recevez instantanément par SMS le montant éventuel à votre charge.
- 3 **Évitez l'avance de frais ⁽¹⁾** et simplifiez vos démarches grâce à votre **carte de tiers payant**, acceptée chez tous les chirurgiens-dentistes partenaires Kalixia.
- 4 **Suivez vos remboursements.**



J'ai un problème d'audition, comment bien m'équiper ?

- 1 Depuis votre Espace Client, **choisissez votre audioprothésiste** parmi les 3 500 audioprothésistes partenaires de votre nouveau réseau **Kalixia audio** et bénéficiez de prestations de qualité au meilleur coût.
- 2 **Informez-vous sur le coût des soins** avec notre service **Devis** et obtenez une estimation du montant pris en charge.
- 3 **Évitez l'avance de frais ⁽¹⁾** et simplifiez vos démarches grâce à votre **carte de tiers payant**, acceptée chez tous les audioprothésistes partenaires Kalixia.
- 4 **Suivez vos remboursements.**

Avec la réforme « 100 % santé », qu'est-ce qui change en dentaire ⁽⁴⁾ ?

Dès le 1^{er} janvier 2020, lorsque vous vous rendez chez votre chirurgien-dentiste vous pourrez bénéficier de 2 types de soins prothétiques dentaires différents :

- 1- **Des prothèses dentaires** remboursées à hauteur de votre contrat avec un éventuel reste à payer. Pas de changement.
- 2- **Des prothèses dentaires « 100 % santé » prédéfinies**, intégralement prises en charge par l'Assurance Maladie et Malakoff Humanis, ou à « tarifs maîtrisés » (avec des honoraires plafonnés) remboursés à hauteur de votre contrat.

LE PLUS MALAKOFF HUMANIS

En passant par le réseau Kalixia dentaire :

- **vous économisez jusqu'à 650 € ⁽⁵⁾** en moyenne sur certains actes comme l'implant,
- **vous bénéficiez d'honoraires négociés** en soins prothétiques, d'implantologie, d'orthodontie et de parodontologie, sans avance de frais ⁽¹⁾.

En 2020, rien ne change pour vous en audio.

Conformément à la réglementation, vous pourrez bénéficier du « 100 % santé » audio à compter du 1^{er} janvier 2021.

LE PLUS MALAKOFF HUMANIS

Avec le réseau Kalixia audio, vous bénéficiez sur tous les équipements de **tarifs négociés sans avance de frais ⁽¹⁾** (économie moyenne de 600 € ⁽²⁾ sur un double appareillage).

Vous avez même la possibilité d'en faire profiter vos parents ⁽³⁾ !

(1) À hauteur des garanties souscrites. (2) Valeur indicative observée en moyenne sur la base des remboursements effectués par Malakoff Humanis à équipement équivalent pour un double appareillage. (3) En téléchargeant l'attestation disponible depuis votre Espace Client. (4) Pour tous les contrats responsables. (5) Valeur indicative observée en moyenne sur la base des remboursements effectués par Malakoff Humanis à équipement équivalent.

L'organisme assureur de votre contrat frais de santé est rappelé au verso de votre carte de tiers payant.

En résumé, nous vous offrons toujours plus de protection pour aborder l'année 2020 avec le sourire !

 **malakoff humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE